

Hausse de la CSG, retraite par points, baisse des pensions...

La réforme Macron met en danger nos retraites

La réforme Macron, c'est la volonté d'instaurer, sous contrainte patronale, des retraites à pensions insécurisées et individuelles à la place du système actuel à pensions définies comportant des droits collectifs. A terme, chacun serait contraint de recourir à l'assurance privée pour sauvegarder quelques moyens de vivre sa retraite !

4 raisons de dire NON à la réforme Macron

1 Quel montant de votre retraite ? Avec Macron, c'est « vous verrez bien ! »

E. Macron veut mettre en place un système dans lequel la cotisation est définie, on sait ce qu'on paye, mais la pension ne peut être connue à l'avance, le travailleur ne sait pas quel sera le montant de sa retraite ! Elle dépendra de l'âge de départ en retraite et de l'espérance de vie de la génération à laquelle on appartient.

2 Des pensions au rabais !

L'alignement des règles entre public et privé annoncée se fera par le bas. De plus le système Macron recherche le maintien de l'enveloppe globale des pensions au niveau actuel. En l'absence d'augmentation du taux de cotisation pour suivre l'évolution démographique, les salariés n'ont le choix qu'entre travailler plus longtemps (75 ans pour la Suède), ou accepter la baisse de leur pension.

3 Une individualisation qui débouchera sur des inégalités

Chacun est censé pouvoir obtenir une retraite satisfaisante en choisissant personnellement le moment de son départ à la retraite, alors que les travailleurs manuels et les cadres (écart de 10 ans d'espérance de vie) n'ont pas les mêmes capacités de prolonger leur carrière. Et si le départ à la retraite devient une simple question de choix individuel, alors la conception d'une norme sociale fixant des règles de responsabilité collective vis-à-vis de tous les membres de la société devient caduque. La responsabilité des entreprises en matière d'emploi disparaît puisque chacun est appelé à décider s'il travaille ou se met en retraite. Ce qui permet à E Macron, de dire « Nous ne toucherons pas à l'âge de départ à la retraite ».

4 Un effet devastateur pour les femmes

Introduire les différentiels d'espérance de vie dans une génération aura un effet devastateur pour les femmes, déjà victimes en amont de discriminations au travail et de carrières discontinues et précaires, d'inégalités salariales.



Les propositions du PCF

La réforme des retraites doit être basée sur la sécurisation de l'emploi et de la formation, du parcours de vie de la naissance à la mort, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Nous proposons :

- Une pension à taux plein correspondant à une période allant de 18 à 60 ans, avec prise en charge des périodes de non travail (précarité, chômage, formation, études, maladie, invalidité).
- Une retraite par répartition à prestations définies, avec une indexation des pensions sur les salaires, non sur les prix. Aucune pension ne doit être inférieure au smic (1800 € brut).

En soumettant les revenus financiers des entreprises et des banques aux taux actuels de la cotisation patronale, on pourrait dégager 26 milliards pour la retraite. Cela permettrait largement de compenser le déficit de la Sécurité sociale et de mener une politique sociale active visant à répondre aux nouveaux besoins sociaux.